PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

Liste des agents de contrôle ayant reçu l'autorisation provisoire d'exercer ou l'agrément en application des dispositions de l'arrêté 18 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 30 juillet 2004 fixant les conditions d'agrément des agents des organismes de sécurité sociale chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale, visés aux articles L. 216-6 et L. 243-9 du code de la sécurité sociale

NOR : *SJSS0930054K*

Sont agréés ou bénéficient d'une autorisation provisoire d'exercer les personnes suivantes :

AUTORISATIONS PROVISOIRES		AGRÉMENTS	
BOYER Corinne	CPAM Le Puy		
DARGELOSSE Jocelyn	CPAM Périgueux		
DUBON Nathalie	CPAM Auch	GRASSI André	CPAM Marseille
FRAISSE Raymond	CPAM Carcassonne	KATOLA France	CPAM Cergy-Pontoise
HERNANDEZ Ludovic	CPAM Carcassonne	MOSCATI-VICENTE Patricia	CPAM Marseille
KHODJA-EULAMA Riad	CPAM Privas		
QUIVIGER Françoise	CPAM Brest		
RIGOUGY Dominique	CPAM Chaumont		
SOUM Angélique	CPAM Carcassonne		